

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/003

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018                                           | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018                                              | <b>Etaient présents :</b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoît DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 24<br><br>VOTANTS 28 | <b>Etait absente :</b> Carine DUQUENNE<br><br><b>Ont donné pouvoir :</b><br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

**Affiché en Mairie  
le 19 février 2018**

### RETRAIT DE LA FONCTION D'ADJOINT AU MAIRE A MADAME VALERIE THOMASSEN

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'arrêté du Maire n°017/2018 en date du 24 janvier 2018 portant délégation de fonction et de signature à l'Adjoint au Maire, Madame Valérie THOMASSEN,

**VU** l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son dernier alinéa qui dispose que lorsque le Maire a retiré la délégation qu'il avait donnée à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le retrait ou le maintien de celui-ci dans sa fonction.

**CONSIDERANT** que le vote a lieu à bulletin secret,

**CONSIDERANT** que le Maire propose aux Conseillers de répondre par POUR ou par CONTRE le retrait de la fonction d'Adjoint au Maire à Madame Valérie THOMASSEN,

**APRES EN AVOIR DELIBERE A 15 VOIX « POUR », 11 VOIX « CONTRE » et 2 ABSTENTIONS,**

**ACCEPTE** le retrait de la fonction d'Adjoint au Maire à Madame Valérie THOMASSEN.

Pour extrait conforme.



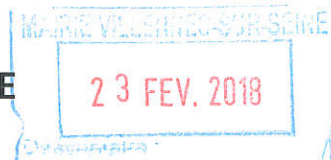
Fait à VILLENES-SUR-SEINE  
Le 16 février 2018

Le Maire,

Michel PONS

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/004

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018                                           | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 24<br><br>VOTANTS 28 | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoit DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
|                                                                                    | <b><u>Etait absente :</u></b> Carine DUQUENNE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                    | <b><u>Ont donné pouvoir :</u></b><br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**Affiché en Mairie**  
**le 19 février 2018**

## ELECTION D'UN 7<sup>ème</sup> ADJOINT AU MAIRE

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** l'article L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la délibération du Conseil Municipal en date du 05 avril 2014 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 8,

**CONSIDERANT** la candidature de Pierre-François DEGAND au poste d'adjoint au Maire, actuellement vacant,

**CONSIDERANT** que le vote a lieu à bulletin secret,

**APRES EN AVOIR DELIBERE A 19 « POUR » et 9 VOIX « CONTRE »,**

**ELIT** en tant qu'adjoint au Maire : Pierre-François DEGAND

**ARRETE** le tableau des adjoints dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> Maire Adjoint : Jean-Luc BIANCHI
- 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Dominique CRINON
- 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Jean-Pierre LAIGNEAU
- 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Jean-Michel CHARLES
- 5<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Eva SEGUY

- 6<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Anne-Marie FRANCOIS
- 7<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Pierre-François DEGAND
- 8<sup>ème</sup> Maire Adjoint : *vacant*

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES SUR SEINE  
Le 16 février 2018

Le Maire,

Michel PONS





# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/005

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018 | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| EN EXERCICE 29                           | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoit DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS 24                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| VOTANTS 28                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                          | <b><u>Etait absente :</u></b> Carine DUQUENNE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                          | <b><u>Ont donné pouvoir :</u></b><br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**Affiché en Mairie**  
**le 19 février 2018**

## **ELECTION D'UN 8<sup>ème</sup> ADJOINT AU MAIRE**

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** l'article L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la délibération du Conseil Municipal en date du 05 avril 2014 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 8,

**CONSIDERANT** la candidature de Katia LEFEUVRE au poste d'adjoint au Maire, actuellement vacant,

**CONSIDERANT** que le vote a lieu à bulletin secret,

**APRES EN AVOIR DELIBERE A 18 VOIX « POUR » et 10 VOIX « CONTRE »,**

**ELIT** en tant qu'adjoint au Maire : Katia LEFEUVRE

**ARRETE** le tableau des adjoints dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> Maire Adjoint : Jean-Luc BIANCHI
- 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Dominique CRINON
- 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Jean-Pierre LAIGNEAU
- 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Jean-Michel CHARLES
- 5<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Eva SEGUY
- 6<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Anne-Marie FRANCOIS

- 7<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Pierre-François DEGAND
- 8<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Katia LEFEUVRE

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES SUR SEINE  
Le 16 février 2018

Le Maire,

Michel PONS



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/006

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018 | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| EN EXERCICE 29                           | <b>Etai<sup>ent</sup> présents :</b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leïla CARICHON, Carole BORDES, Benoit DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS 24                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| VOTANTS 28                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                          | <b>Etait absente :</b> Carine DUQUENNE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                          | <b>Ont donné pouvoir :</b><br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Affiché en Mairie  
le 19 février 2018

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Le Conseil Municipal,

**VU** l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le rapport de présentation sur les orientations budgétaires 2018 annexé à la présente délibération,

**CONSIDERANT** que la commission municipale des Finances s'est réunie le 6 février 2018,

**APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018 suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 16 février 2018



Le Maire,

  
Michel PONS



**RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

**A. Présentation de la situation financière de la commune**

**1/ Environnement global des collectivités locales**

Notons les principaux éléments suivants :

- La loi de Finances pour 2015 adoptée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2014, a prévu une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales de 3,67 milliards d'euros par an pour la période 2015 à 2017. En effet, le budget triennal de l'Etat, inclus dans le PLPFP 2014-2019 prévoyait un plan d'économies de 50 milliards d'euros dont 11 milliards pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au détriment des collectivités locales dont les communes et les intercommunalités ;
- La loi avait prévu également un renforcement de la péréquation, qui consiste à faire payer aux communes jugées les plus riches une participation au profit des communes jugées les plus pauvres pour atténuer les effets de la baisse de la DGF. Cette hausse des dotations dans le fonds de péréquation (FPIC) est financée par une baisse des allocations compensatrices de fiscalité locale et une hausse des contributions au FPIC ;
- La loi SRU impose aux collectivités locales de construire des logements aidés avec un objectif de 25 % de logements aidés à l'horizon 2025. Les communes payent des pénalités quand elles n'ont pas leur quota de logements aidés ;
- La croissance en France est inférieure à celle de la zone Euro mais est attendue proche de 2% en 2018, ce qui sera en hausse par rapport à 2017. Ainsi, les ressources des collectivités locales progresseront en 2018, cependant les charges sociales supportées par les collectivités progressent toujours plus rapidement ;
- La mise en place de grandes communautés de communes n'a pas entraîné d'économie pour les communes. Au contraire dans un premier temps, ces grandes communautés ont engendré des coûts supplémentaires sans bénéficier à ce jour d'économies d'échelle ;
- En sens inverse, la forte baisse des taux d'intérêt court et long termes a permis une réduction significative des frais financiers, renforcée par une concurrence accrue entre banques. Cela permet d'obtenir des crédits à taux fixes ou variables peu chers.

**2/ Quelles conséquences financières pour les budgets de Villennes-sur-Seine ?**

- L'encaissement de la DGF a été de 681 k€ en 2013, de 639 k€ en 2014, de 538 k€ en 2015 et de 438 k€ en 2016. Nous avons budgété 380 k€ pour 2017, le réalisé a été de 354 k€. Cela représente une baisse de 327 k€ en 4 ans. Pour 2018, nous avons budgété 354 k€ car selon le gouvernement le mouvement de baisse doit s'arrêter et la DGF rester au niveau de 2017 ;
- Le coût du FPIC qui était à sa création de 8 k€ a été de 31 k€ en 2013, de 65 k€ en 2014, de 88 k€ en 2015, de 54 k€ en 2016 et de 72 k€ en 2017. Soit une charge supplémentaire de 41 k€ en 4 ans seulement ! Pour 2018, nous avons budgétisé 80 k€ ;

- La loi SRU a coûté 82 k€ à notre commune en 2013. Elle avait été budgétée pour 128 k€ en 2014. Finalement elle a bien coûté 128 k€ dont une partie de 90 k€ a été versée sous forme de subvention au programme de la Tour de Beaulieu. En 2015, la loi SRU a coûté 95 k€ comme budgété. En 2016, le coût a été de 96 k€ ; En 2017 le coût a été de 115 k€. Pour 2018 nous avons budgété 120 k€ ;
- Les attributions de compensation versées par GPS&O font l'objet d'un recours de la part de 7 communes de l'ex-CA2RS dont la nôtre ; En effet, nous avons connu une baisse importante des AC de 1 009 k€ en 2016 à 648 k€ en 2017 ;

Ces 4 premiers éléments ont pesé négativement sur notre budget de fonctionnement 2017 pour un coût total de **789 k€, en 4 ans.**

### 3/ Analyse du budget de fonctionnement 2017

Le budget de fonctionnement 2017 prévoyait des recettes de 7 353 k€ avec les excédents antérieurs pour des dépenses de 6 690 k€.

Les recettes 2017 ont finalement été de 8 494 k€, dont 168 k€ de reste à réaliser sur les attributions de compensation à encaisser.

Les dépenses 2017 ont été finalement de 8 268 k€, **soit un excédent de 226 k€ de l'exercice.**

Ces chiffres tiennent compte des écritures d'ordre dues aux cessions du terrain de Fauveau à ICADE et de la balayeuse .

- 2 532 k€ en recettes
- et pour le poste dépenses de 2 586 k€ en valeurs comptables cédées.

Une stricte gestion des dépenses de fonctionnement en 2017 et quelques bonnes surprises en recettes ont permis **de clôturer l'année 2017 avec cet excédent de 226 k€.** (Ces chiffres tiennent compte des coûts supplémentaires et baisses de recettes expliqués au chapitre 2).

Pour les autres écarts moins significatifs, il faut noter :

- **Côté Dépenses (avant la DM 4) :**

- Celles qui sont supérieures à celles budgétées :

Ce sont principalement des frais de personnel supplémentaires dus aux arrêts de maladie qui ont entraîné un surcoût total de 20 k€.

S'ajoutent également des dépenses de voirie pour 33 k€ de plus, des dépenses d'entretien de bâtiment pour + 11 k€ de plus, des dépenses de restauration de + 7 k€ dues au fait que les enfants inscrits à la cantine ont été plus nombreux que prévus, des dépenses de chauffage pour 5 k€ de plus car pas assez provisionnés, des factures de fournitures de petit équipement de + 7 k€ de plus.

Enfin s'ajoutent 4 k€ de frais financiers insuffisamment provisionnés et un surcoût en faveur du FPIC de 17 k€ de plus que prévu : le coût du FPIC est de 72 au lieu de 55 k€ pour l'année 2017.

- Celles qui sont inférieures à celles budgétées :

Les principales dépenses sont celles liées à la formation pour 24 k€ de moins (pas de formation armement en 2017 pour la police municipale), celles liées aux activités scolaires pour 7 k€ de moins et celles liées aux intervenants ACS pour 10 k€ de moins, celles des contrats pour 25 k€ de moins.

Les factures EDF et GDF sont de 11 k€ de moins que prévues dues à un décalage de facturations.



- **Côté Recettes (avant la DM 4) :**

- Celles qui sont supérieures à celles budgétées :

Ce sont principalement les recettes de remboursement des assurances maladie de Dexia et de la CPAM pour 96 k€ au lieu de 30 k€ budgétées, les droits de mutation pour 71 k€ de plus et qui se montent à 471 k€, les différentes taxes pour 37 k€ de plus et les loyers pour 9 k€ de plus.

- Celles qui sont inférieures à celles prévues :

Essentiellement ce sont la DGF qui a été de 354 k€ au lieu de 380 k€ prévue, soit une baisse de recettes de 26 k€, les syndicats de commune pour 40 k€, l'absence de dotation de l'Etat aux rythmes scolaires qui représente 27 k€ et la baisse de recettes de cantine pour 8 k€.

#### 4/ Analyse du budget d'investissement 2017

Le budget d'investissement 2017 prévoyait des recettes de 6 830 k€ et des dépenses pour le même montant, soit un budget équilibré.

Les recettes 2017 ont finalement été de 3 251 k€, pour des dépenses de 2 821 k€, soit un excédent d'investissement de 430 k€ (sans les RAR et les excédents antérieurs cumulés de 2 766 k€).

- **Côté Recettes :**

Les cessions du terrain pour Fauveau 2 et de la balayeuse ont rapporté 2 512 k€. La taxe d'aménagement a rapporté 188 k€, soit 30 k€ de plus que budgétée, et le FCTVA a rapporté 79 k€ contre 75 k€ prévus. Les subventions ont été de 132 k€.

Nous n'avons pas pris de nouvel emprunt en 2017 (800 k€ de nouveaux crédits budgétés) : ce qui se traduit par une ressource de 800 k€ non utilisée.

- **Côté Dépenses :**

Il y a eu notamment 383 k€ de remboursement en capital d'emprunts, 1 605 k€ d'immobilisations corporelles (sans les RAR), 672 k€ d'immobilisations financières pour une charge que la ville constate pour des travaux à Fauveau et 93 k€ d'immobilisations incorporelles pour des frais d'études et de concessions.

Concernant les investissements 2017, nous avons réalisé et mandaté cette année qu'une partie de ce qui avait été voté en avril 2017, dont :

- Travaux dans les écoles pour 938 k€
- Travaux pour Fauveau pour 672 k€
- Divers travaux à la Mairie pour 113 k€
- Bibliothèque pour 70 k€
- Environnement et espaces verts pour 58 k€
- Police municipale pour 48 k€
- Centre technique pour 46 k€ ...

Pour un total de 2 098 k€.

#### 5/ Budget annexe : Zone d'Activités Fauveau

Quant au budget annexe de la zone de Fauveau, la voirie est quasiment achevée et la commercialisation des lots est en cours avec les notaires respectifs. La vente des différents lots permettra de rembourser les avances sur travaux supportées par le budget d'investissement de la commune.

#### 6/ Notre stratégie financière pour 2018

- Concernant les budgets de fonctionnement et d'investissement : nous souhaitons poursuivre les années prochaines, notre politique de maîtrise de nos dépenses et rester attentifs à l'évolution de nos recettes : recettes de stationnement du parking du Commerce et du PSR, recettes de la restauration par exemples...

- Concernant l'endettement de la commune : notre stratégie a permis de réduire l'endettement de la commune à 2,9 millions d'euros fin 2017 et ainsi maintenir notre dette à un faible niveau (700 euros environ par habitant). Rappelons que notre endettement était en début d'année 2015 de 4,1 millions d'euros, soit une baisse de la dette totale de 1,2 million en 3 ans. Pour 2018 nous souhaitons maintenir l'endettement de la commune à 3 millions d'euros ;
- Concernant les taux d'imposition en faveur de notre commune : un maintien de ces taux pour 2018 au niveau de ceux de 2017 semble la meilleure solution. Les taux apparents incluent la contribution pour le SIRE.

## **B. Structure de la dette de la commune**

Dette en capital au 01/01/2018

| Etablissements bancaires           | Nombre d'emprunts | Taux fixes | Taux variables | Dette en capital au 01/01/2018 |
|------------------------------------|-------------------|------------|----------------|--------------------------------|
| Crédit Agricole Mutuel de Paris    | 7                 | 1          | 6              | 1 431 047,27                   |
| Crédit Local de France             | 7                 | 5          | 2              | 689 416,41                     |
| Société Générale                   | 2                 | 2          | 0              | 192 194,50                     |
| Caisse des dépôts et Consignations | 1                 | 1          | 0              | 560 000,00                     |

Les prêts à taux variables négociés ces trois dernières années nous ont permis de profiter du mouvement de baisse des taux. Ainsi nos frais financiers sont passés de 135 k€ à 79 k€ de 2014 à 2017, grâce aux taux variables, à la baisse de l'endettement et à la renégociation de certains prêts.

## **C. Engagements pluriannuels envisagés**

Les projets envisagés impliquant des engagements pluriannuels sont les suivants :

- Ecole du Pré Seigneur et restaurant scolaire : achèvement des travaux (Reste à réaliser)
- Salle périscolaire du Pré Seigneur (Reste à réaliser)
- Terrain de football synthétique (Reste à réaliser)
- Arrosage automatique des terrains de football
- Réaménagement de l'entrée de Villennes-sur-Seine (côté autoroute)
- Panneaux lumineux d'information
- Parking du Quai de Seine (Reste à réaliser)
- 1 véhicule Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/007

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018                                           | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 24<br><br>VOTANTS 28 | <p><b>Etaient présents :</b><br/>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoît DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br/>Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Etait absente :</b> Carine DUQUENNE</p> <p><b>Ont donné pouvoir :</b><br/>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br/>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br/>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br/>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY</p> |

**Affiché en Mairie  
le 19 février 2018**

**AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
A ENGAGER AVANT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Le Conseil Municipal,

**VU** l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet à l'exécutif de la collectivité « jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date », sur autorisation du Conseil Municipal d'engager et de mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, déduction faite des dépenses imputées au chapitres 16 et 18.

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser certains travaux et investissements en début d'année 2018 afin de permettre le bon fonctionnement de la collectivité.

**VU** le cumul des crédits suivants inscrits au budget primitif et aux décisions modificatives n°1, 2, 3,

Chapitre 20 : 78 870 €  
Chapitre 21 : 4 750 730 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

**PROPOSE** de reprendre les crédits sur les chapitres suivants au budget primitif 2018 :

Chapitre 20 : 19 717 €  
Chapitre 21 : 1 187 682 €

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 16 février 2018

Le Maire,

Michel PONS





# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

MAIRIE VILLENES-SUR-SEINE

23 FEV. 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/008

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018                                           | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018                                              | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoît DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 24<br><br>VOTANTS 28 | <b><u>Etait absente :</u></b> Carine DUQUENNE<br><br><b><u>Ont donné pouvoir :</u></b> Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

**Affiché en Mairie**  
**le 19 février 2018**

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU CONTRAT** **D'AMENAGEMENT REGIONAL ILE-DE-FRANCE**

Le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** que le Maire a exposé au Conseil Municipal les objectifs des contrats d'aménagement régional de la Région Ile-de-France.

**CONSIDERANT** que ce contrat, d'un montant de 2 000 000 € H.T, a pour objet la réalisation des opérations suivantes :

- 1) Extension de l'école du Pré Seigneur avec création d'un espace périscolaire pour 885 393 € HT ;
- 2) Extension et réhabilitation de la Maison des Associations pour 880 083 € HT ;
- 3) Construction d'un hangar nautique pour 234 524 € HT.

Le montant total des travaux s'élève à 2 000 000 € HT.

**APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le programme des opérations présenté par Monsieur le Maire et décide de programmer les opérations décrites plus haut pour les montants indiqués suivant l'échéancier annexé (ce dernier sera présenté en séance).

**S'ENGAGE :**

- sur le programme définitif et l'estimation de chaque opération.
- sur le plan de financement annexé.
- sur une participation minimale du montant total du contrat selon les dispositions légales en vigueur.
- sur la maîtrise foncière et /ou immobilière de l'assiette des opérations du contrat.



- sur la fourniture des éléments nécessaires à la présentation à la Commission Permanente du Conseil régional de l'ensemble des opérations prévues au contrat pour attribution de subventions dans un délai de trois ans à compter de son approbation par la Commission Permanente du Conseil régional.
- à assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien des opérations liées au contrat.
- à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du contrat par la Commission Permanente du Conseil Régional et, pour chacune des opérations inscrites au programme, de la convention de réalisation correspondant à cette opération.
- à maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans.
- à mentionner la participation de la Région Ile-de-France et d'apposer leur logotype dans toute action de communication.

**SOLLICITE** de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France l'attribution d'une subvention de 1 000 000 € conformément au règlement des contrats d'aménagement régional.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 16 février 2018



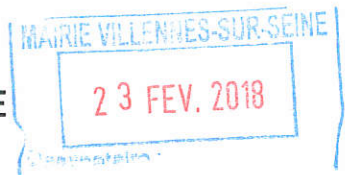
Le Maire,

Michel PONS



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/009

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>09 février 2018                                           | L'an deux mille dix huit<br>Le 15 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>09 février 2018                                              | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoît DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 24<br><br>VOTANTS 28 | <b><u>Etait absente :</u></b> Carine DUQUENNE<br><br><b><u>Ont donné pouvoir :</u></b> Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Marie DUPUICH à Eva SEGUY<br>Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

**Affiché en Mairie**  
**le 19 février 2018**

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL EQUIPEMENT 2017-2019 DES YVELINES**

Le Conseil municipal,

**VU** la délibération du Conseil départemental des Yvelines le 20 Juin 2016 adoptant le règlement du Programme Départemental Equipement 2017-2019,

**VU** les pièces du dossier de demande du Programme Départemental Equipement,

**CONSIDERANT** qu'une aide peut être sollicitée auprès du Conseil départemental des Yvelines, à hauteur de 30% du montant HT des opérations plafonné à 2 000 000€ pour les opérations suivantes :

- 1) Extension de l'école du Pré Seigneur avec création d'un espace périscolaire estimée à 885 393 € HT ;
  - 2) Extension et réhabilitation de la Maison des Associations estimées à 880 083 € HT ;
  - 3) Construction d'un hangar nautique estimée à 234 524 € HT.
- Le montant total des travaux s'élève à 2 000 000 € HT.

**APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

**ARRETE** le dossier définitif du Programme Départemental Equipement et le montant des dépenses par opération, le plan de financement et l'échéancier de réalisation figurant au tableau annexé à la présente délibération,

**SOLLICITE** du Conseil départemental des Yvelines les subventions fixées par la délibération susvisée,

**S'ENGAGE à :**

- réaliser les travaux selon l'échéancier prévu
- ne pas commencer les travaux avant la délibération du Conseil départemental
- maintenir la destination des équipements subventionnés pendant au moins dix ans
- présenter des opérations compatibles avec les documents d'urbanisme en vigueur
- demander au Conseil départemental les panneaux d'information sur sa participation au moins quatre semaines avant l'ouverture des chantiers des opérations financées.
- présenter des opérations sur des terrains ou des bâtiments dont la commune est propriétaire.

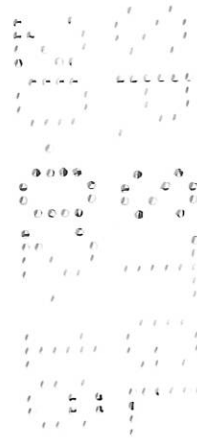
Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE,  
Le 16 février 2018

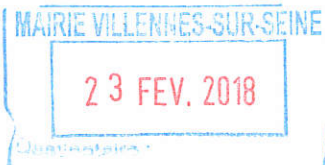


Le Maire,

Michel PONS



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2018/010

|                         |    |
|-------------------------|----|
| DATE DE CONVOCATION :   |    |
| 09 février 2018         |    |
| DATE D'AFFICHAGE :      |    |
| 09 février 2018         |    |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : |    |
| EN EXERCICE             | 29 |
| PRESENTS                | 24 |
| VOTANTS                 | 28 |

**Affiché en Mairie**  
**le 19 février 2018**

L'an deux mille dix huit  
Le 15 février à 20 heures 15  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.

### Etaient présents :

Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Dominique CRINON, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Valérie THOMASSEN, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Leila CARICHON, Carole BORDES, Benoît DALBIN, Jacky TOUATY, Carine FELIZARDO, Louis CLERF, Christyane JAVOISE, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Franck TROGNEE  
Formant la majorité des membres en exercice.

Etait absente : Carine DUQUENNE

Ont donné pouvoir : Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES  
Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN  
Marie DUPUICH à Eva SEGUY  
Marcel DJOURNO à Jacky TOUATY

## ACTUALISATION DES TARIFS DU GOLF – ANNEE 2018

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** la décision de fixer les tarifs pour l'année 2018,

**CONSIDERANT** la convention de partenariat avec la commune et la volonté du Golf de Villennes d'appliquer un tarif préférentiel pour les Villennois pratiquant cette discipline,

**APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de fixer les tarifs comme suit :

Tarifs préférentiels pour les Villennois

Pour les habitants de la commune, le Golf de Villennes consentira les tarifs suivants :

| <u>Green-fees</u>        | Anciens tarifs | Nouveaux Tarifs |
|--------------------------|----------------|-----------------|
| 18 trous semaine         | 22.30 €        | 22,50 €         |
| 18 trous week-end        | 40.50 €        | 40,90 €         |
| 9 trous semaine          | 17.00 €        | 17,20 €         |
| 9 trous week-end         | 27.85 €        | 28,10 €         |
| 6 trous compact semaine  | 11.35 €        | 11,50 €         |
| 6 trous compact week-end | 13.97 €        | 14,10 €         |



| <b><u>Abonnements<br/>exclusifs Villennes</u></b> | Anciens tarifs | Nouveaux Tarifs |
|---------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Abonnement individuel 5/7                         | 510,00 €       | 515,00 €        |
| Abonnement couple 5/7                             | 715,00 €       | 722,00 €        |
| Abonnement individuel 7/7                         | 1 170,00 €     | 1 182,00 €      |
| Abonnement couple 7/7                             | 1 915,00 €     | 1 934,00 €      |

**DIT** que ces tarifs sont applicables pour l'année 2018.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 16 février 2018

Le Maire,

Michel PONS

